

Un projet minier fait naître inquiétudes... et espoirs à Saint-Michel-des-Saints

Publié le jeudi 13 avril 2017

Un projet de mine à ciel ouvert soulève les passions à Saint-Michel-des-Saints, dans la région de Lanaudière. Plusieurs y voient une occasion de créer des emplois, alors que d'autres y voient une menace sérieuse pour l'environnement, dans ce secteur reconnu pour sa vocation récréotouristique.

Un texte de **Francis Labbé**

Nouveau Monde Graphite est au stade de la production de son rapport de préfaisabilité. Selon son président-directeur général, Éric Desaulniers, le gisement repéré en 2013 près de Saint-Michel-des-Saints permettrait une exploitation pendant 26 ans.



« Nous prévoyons générer environ 180 emplois directs », affirme M. Desaulniers.
« Cent emplois directs dans l'exploitation primaire, soit la mine et le concentrateur, et environ 80 emplois pour la seconde transformation. »

Sur son site Internet, Nouveau Monde Graphite souligne qu'elle est en train de produire une étude préliminaire quant à la possibilité de construire, à Saint-Michel-des-Saints, cette usine de seconde transformation.

Nouveau Monde Graphite souhaite ouvrir sa mine d'ici 2020. Des investissements de 145 millions de dollars sont prévus et les ventes de graphite pourraient dépasser les 2 milliards. Il s'agit d'une exploitation à ciel ouvert.



Le graphite est principalement utilisé dans la composition de matériaux et de pièces dites « réfractaires », c'est à dire résistantes à de très fortes températures. On l'utilise aussi, notamment, dans la fabrication de piles au lithium-ion.

Opposition



Plusieurs villégiateurs s'opposent à ce projet et le mouvement s'organise. « Nous sommes inquiets des impacts sur la faune, la nature et sur le joyau que représente Saint-Michel-des-Saints », affirme Paul Comeau, membre de la Coalition des opposants à un projet minier en Haute-Matawinie, qui possède une propriété près du site identifié par la minière.

« Nouveau Monde Graphite est en mode séduction et nous ne voulons pas que les citoyens s'endorment. Nous voulons apporter un autre point de vue. Saint-Michel-des-Saints, c'est un lieu de tourisme, de villégiature, de chasse et de pêche. Ça n'a rien à voir. »

« Des ressources non renouvelables, quand on va les chercher par des méthodes aussi violentes qu'une mine à ciel ouvert, ça a des répercussions. Ça fait fuir les animaux, ça change la composition de l'air et de l'eau », ajoute Michael Magny, porte-parole de la Coalition.

« Si une minière vient s'installer là, pour nous, ce n'est pas compatible. Notre terrain de jeu, ce sont des milliers de kilomètres pour faire du ski, faire du vélo de montagne, se balader en forêt. Il faut préserver ce joyau-là. À tout prix. »

— *Paul Comeau, membre de la Coalition des opposants à un projet minier en Haute-Matawinie*



Retombées économiques espérées

« C'est bizarre un peu », réagit le maire de Saint-Michel-des-Saints, Réjean Gouin. « On parle que ça détruit, cette mine, mais en même temps, ça sert à produire des batteries pour des voitures électriques. On veut des voitures électriques, mais on ne veut pas de la mine. »

« Oui, nous sommes en faveur », ajoute le maire. « Une communauté, ça ne vit pas que du tourisme. Il faut des jeunes, des moins jeunes, des familles. Quand l'usine forestière a fermé, en 2006, les étudiants de notre école secondaire sont passés de 200 à 95 aujourd'hui. »



« Quand on parle de la région forestière, c'est 400 000 hectares. La mine représente environ 500 ou 1000 hectares. Oui, il y a certains chalets. Mais en même temps, on ne fait pas d'omelette sans casser des oeufs. Et ça ne détruira pas tout notre environnement », soutient Réjean Gouin.

Aucune expropriation

« Dans un rayon d'un kilomètre de notre projet, il y a environ 13 bâtiments construits, qui sont des chalets », affirme Éric Desaulniers, PDG de la minière. « Il y a aussi 24 terrains dont le développement n'est pas terminé encore. Nous leur avons offert d'acheter leur propriété. Nous ne voulons faire aucune expropriation. »

La minière compte déposer son étude de faisabilité au début de 2018, afin de soumettre le projet au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement l'année suivante. Elle compte ouvrir une usine pilote dès l'automne prochain à Saint-Michel-des-Saints. Les opposants veulent se mobiliser davantage d'ici là.

Avoir la minière à l'oeil

Pour Pierre Tardif, qui est à la fois conseiller municipal et copropriétaire d'un restaurant à Saint-Michel-des-Saints, la venue d'une éventuelle mine de graphite est une bonne chose si les impacts environnementaux sont limités et surveillés.



« En tant que commerçants, nous sommes tous à bout de souffle », lance Pierre Tardif. « Quand l'usine de panneaux a fermé, en 2006, nous avons eu peur de perdre nos maisons et nos commerces. Ce projet-là est intéressant, s'il ramène des gens et des jeunes. »

Mais du même souffle, M. Tardif n'est pas prêt à donner carte blanche à Nouveau Monde Graphite. « Nous, les mines, nous ne connaissons pas vraiment ça. Il y a des normes et il faut qu'elles soient respectées et que nous ayons de bonnes garanties. Il faut que ce soit propre », conclut-il.